

Proposition présentée par les députés :

MM. Eric Stauffer, Sébastien Brunny et Claude Marcet

Date de dépôt : 18 juin 2009

Proposition de motion

50% d'impôt en moins sur les automobiles !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le nombre de chantiers ouverts sur Genève provoque d'énormes embouteillages ;
- que les centraux régulant les feux de signalisation ne sont pas connectés entre eux afin de fluidifier le trafic, notamment entre le quartier de la Servette et Cointrin ;
- qu'une instruction a été donnée pour désynchroniser les feux de signalisation afin de provoquer d'interminables files de voitures ;
- que les chantiers prolifèrent sans aucune planification en vue de réguler et fluidifier le trafic automobile ;
- que le chantier du tram TCOB provoque des embouteillages depuis le centre-ville jusqu'à l'échangeur de l'autoroute à Bernex ;
- que le chantier du tram sur le pont de l'Île a paralysé le centre-ville provoquant de monstrueux embouteillages ;
- que le chantier du tram de Meyrin paralyse tout le secteur de l'aéroport ;
- que tous les chantiers ont été démarrés simultanément provoquant un chaos général ;
- que par ce manque de coordination le secteur économique est ralenti ;
- que la résultante de cette politique anarchiste plébiscitée par certains partis politiques consiste à éradiquer l'automobile du canton de Genève, objectif non dissimulé par les partis en question ;
- que l'absence d'itinéraires de délestage lors de ses importants chantiers provoque deux fois plus d'embouteillages ;

invite le Conseil d'Etat

à modifier le titre VI – impôts sur les véhicules à moteur et sur leurs remorques – de la Loi générale sur les contributions publiques (LCP – D 3 05) en réduisant l'impôt auto de 50%.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Une pétition a été lancée par l'association « feu vert » qui exige un centre-ville accessible à tous types de véhicules comme le prévoit la constitution genevoise.

Le Mouvement Citoyens Genevois sensible à cette argumentation a décidé de déposer la présente motion pour appuyer la pétition lancée par ses citoyens exaspérés par la situation actuelle.

L'association « feu vert » explique dans sa pétition qu'un tel scénario amplifie la crise actuelle accentuant les pertes économiques dues aux heures perdues dans les embouteillages créés volontairement par les autorités.

Le MCG ne peut que saluer cette initiative citoyenne qui correspond en tout point à la vision actuelle de Genève.

L'association « feu vert » demande une réduction de 50 % de l'impôt automobile en compensation de deux fois plus d'entraves en matière de circulation routière sur le canton de Genève.

Une fois encore le MCG plébiscite cette demande légitime de l'association « feu vert ».

Cependant, après quatre années d'exercice du pouvoir législatif le MCG ne sait que trop bien le sort qui est réservé aux pétitions citoyennes. En raccourci, RIEN!

C'est pourquoi, le MCG décide de relayer directement au Parlement l'objet de la pétition qu'ils ont lancée afin que les élus du peuple soient mis face à leurs responsabilités et obligent le gouvernement à octroyer une compensation légitime aux résidents genevois.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de soutenir la présente motion.